

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'577
Parution: 6x/semaine

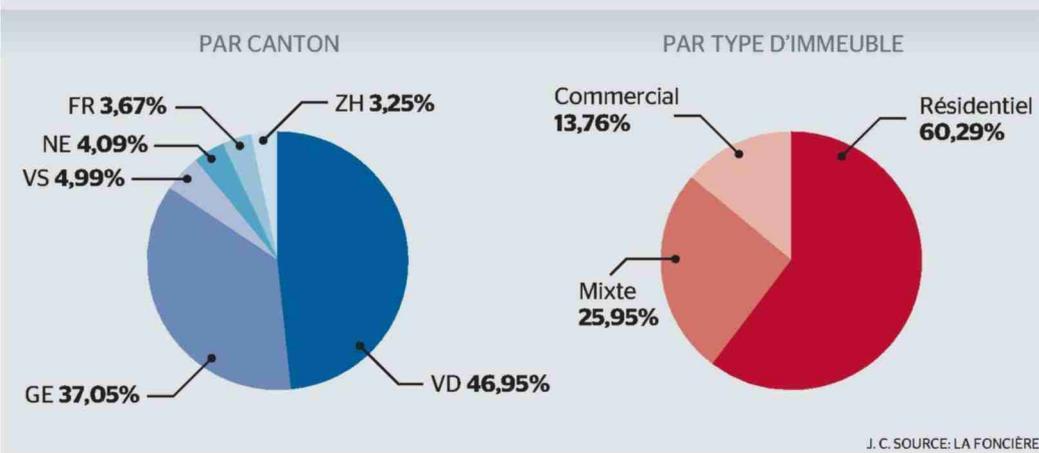


LA FONCIÈRE

N° de thème: 229.7
N° d'abonnement: 229007
Page: 13
Surface: 23'724 mm²

La Foncière prévoit une augmentation de capital

Répartition selon la valeur vénale au 30 septembre 2013



Tout en célébrant ses 60 ans d'existence, le fonds vaudois de placements immobiliers compte redynamiser ses affaires

«La Foncière est une grande dame sereine et sans une ride», décrit-ait la semaine dernière son président, Albert Michel. Lancé il y a soixante ans, le principal fonds romand de placements immobiliers, géré depuis Lausanne, affiche une santé étincelante. «Grâce à l'attrait que suscite l'immobilier, nous avons connu une croissance marquée ces quinze dernières années», explique Arnaud de Jamblinne, directeur général.

Depuis sa création, son dividende est passé de 4 fr. à 20 fr. 50 l'année dernière, un montant record. Même tendance pour la valeur du fonds qui pèse désormais 1,14 milliard de francs, en hausse

de 7,69% par rapport à l'année précédente. Malgré les différentes crises vécues durant ces dernières décennies, La Foncière a connu une croissance continue.

Tout n'est toutefois pas totalement rose. Le fonds peine notamment dans sa nouvelle stratégie de bâtisseur. Annoncée comme la grande nouveauté en 2013, cette volonté affichée d'acheter des terrains à construire et de se lancer dans la promotion immobilière peine pour le moment à se concrétiser. «Nous n'avons pas trouvé de terrains répondant à nos critères de sélection», précise Albert Michel. Mais ce dernier reste convaincu qu'il n'est pas trop tard pour se lancer dans ce créneau.

L'année 2014 devrait marquer un tournant pour le fonds immobilier puisqu'il s'apprête à augmenter son capital. «Nous n'avions plus procédé à une levée

de fonds depuis 1977, rappelle son directeur, préférant jusqu'alors augmenter notre endettement (ndlr: 21,7% de la valeur vénale de son parc immobilier).» La Foncière va ainsi émettre au mois de mars pour 75 millions de nouvelles parts, avec des droits préférentiels de souscription. Cette somme permettra non seulement de financer ses projets actuels de surélévation ou d'aménagement des combles de son parc immobilier, dont les travaux sont évalués à plus de 110 millions, mais aussi de réduire ses engagements hypothécaires. «Et rien n'empêche qu'à l'avenir, suivant nos besoins en capitaux, nous poursuivions dans cette direction en ouvrant à nouveau le capital du fonds», rajoute Albert Michel.

Olivier Wurlo